Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2074

Artikel: C'est la richesse helvétique qui rend le franc si fort : Paris et Parlement

ne font que ressasser de vieilles recettes, sans aborder le fond du

problème

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017305

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

droits syndicaux. Nombre d'entre elles se rattachent aux principes de l'économie sociale et solidaire. Les NPO dépassent souvent la «vocation de pallier les défaillances du marché ou de l'Etat» que leur attribue le «Prière d'insérer» des éditeurs. Elles prennent des initiatives, développent les services rendus à leurs membres et clients, redessinent les champs de compétences, fournissent

des prestations sur mandat de l'Etat et encaissent des subventions et indemnités dont la somme dépasse souvent celle des dons et cotisations.

L'influence croissante que les organisations sans but lucratif exercent sur le volume des tâches accomplies par les administrations publiques et surtout sur la structure des budgets des collectivités renforce une double exigence à

l'égard des NPO et de leurs dirigeants: celle d'un management responsable et celle d'une transparence maximale sur les ressources et leur utilisation.

Et cela vaut non seulement pour les associations mandatées, mais aussi pour les partis, les groupes d'intérêts, les fondations reconnues d'utilité publique...

C'est la richesse helvétique qui rend le franc si fort

Partis et Parlement ne font que ressasser de vieilles recettes, sans aborder le fond du problème

Jean-Daniel Delley - 30 mars 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27444

Comme on pouvait s'y attendre (DP 2071), le débat urgent sur le franc fort, tenu par le Conseil national le 18 mars dernier, n'a apporté ni explications ni solutions.

A droite, on en a profité pour reprendre l'antienne de la déréglementation et de la réduction des coûts. Et pour confirmer tout le mal que l'on pense de la révision du droit de la société anonyme, des mesures d'accompagnement de la libre circulation - en particulier l'extension facilitée des conventions collectives de travail - et de la transition énergétique. Pour insister aussi sur la nécessité de procéder sans délai à la réforme en cours de l'imposition des entreprises.

A gauche, on rêve à la

réinstauration d'un taux plancher et à un contrôle politique plus serré de la Banque nationale. Quant au Conseil fédéral, il s'est contenté de psalmodier la Sainte-Trinité de l'innovation, de la recherche et de la productivité, sans proposer de plan concret. Le Conseil des Etats s'est refusé à pratiquer ce vain exercice; mieux vaut se taire lorsque l'on a rien à dire.

Sur le terrain, par contre, les réactions très concrètes à la hausse du franc suisse n'ont pas tardé. Les annonces de suppression d'emplois, de baisse des salaires, d'augmentation de la durée du travail et de délocalisation se multiplient. Le nombre de salariés au chômage partiel a doublé en un mois. A chaque fois au nom du franc fort.

Pourtant les chiffres ne sont pas (encore) catastrophiques et les prévisions pessimistes exprimées dès l'annonce de la suppression du taux plancher connaissent déjà des corrections positives. Reste que les plaintes entrepreneuriales, largement diffusées, ne peuvent que renforcer les craintes de la population - des salariés en particulier - et faciliter l'acceptation des mesures qui péjorent les conditions de travail. Comme le reconnaît le toujours jovial <u>Jean-Claude Biver</u>, patron des marques horlogères Hublot, Zénith et TAG Heuer, les Suisses sont tellement assidus, un «peuple prêt à travailler deux heures de plus pour le même salaire»!

Il est pourtant permis de relativiser les risques que le

franc fort fait courir à l'économie helvétique. Certes, le tourisme et les PME exportatrices exposées à la concurrence étrangère vont souffrir. Mais les multinationales produisent souvent sur leurs différents marchés. Quant à l'industrie du luxe, la demande est peu sensible à l'évolution des prix et l'on peut, le cas échéant, rogner sur des marges confortables. Par ailleurs, les entreprises suisses disposent d'importantes liquidités et peuvent maintenant acquérir des sociétés concurrentes étrangères à meilleur compte. De plus, les produits importés sont moins chers non seulement pour les ménages, mais également pour les entreprises.

Reste que dans certains cas particuliers, le maintien des emplois ou même la survie d'une entreprise peut justifier une augmentation temporaire du temps de travail. A condition que les salariés disposent des informations pertinentes. Or, en Suisse leurs

droits en la matière restent très insuffisants. Les difficultés évoquées devraient pourtant favoriser une réouverture du dossier de la participation, de manière à ce que *«notre»* économie devienne véritablement nôtre, celle des salariés aussi.

Le débat se limite à la manière de lutter contre les effets négatifs du franc fort. Il faudrait pourtant évoquer aussi les raisons profondes de cette valorisation de notre monnaie. En période de turbulences économiques et politiques, la demande accrue de francs suisses traduit la recherche d'une valeur sûre, d'un refuge. Mais, comme l'a rappelé <u>Jean-</u> Pierre Danthine, le viceprésident de la Banque nationale suisse, les épargnants helvétiques entreprises et particuliers - ont également contribué à l'emballement du franc. Leurs investissements de portefeuilles à l'étranger ont considérablement décru. Alors que traditionnellement ces

derniers étaient le double des investissements étrangers en Suisse, depuis la crise de l'euro cet excédent a disparu.

Par contre les exportations n'ont pas faibli et l'excédent de la balance commerciale continue d'avoisiner 10% du PIB. En clair, si la croissance a été dopée aux exportations, ces dernières exercent une forte pression sur le niveau du franc. Pour Daniel Binswanger, fin analyste de la politique et de l'économie helvétiques, la question-clé qu'il faudra bien régler est celle de notre dépendance aux exportations.

Comment l'atténuer et renforcer le marché intérieur? Une question centrale que les parlementaires fédéraux, tout occupés à débiter leurs vieilles recettes, se sont bien gardés d'évoquer. Pas plus d'ailleurs que les présidents du PLR, de l'UDC et du PDC qui s'en remettent manifestement à la magie du chiffre 13: leurs treize propositions pour lutter contre le franc fort ne sont que poudre de perlimpinpin.

Le bal du prix des denrées alimentaires

Une initiative de la Jeunesse socialiste sur un problème global qui appelle une action au moins européenne

Albert Tille - 20 March 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27423

En 2008, la flambée des prix des denrées alimentaires a, estime la FAO, augmenté de 75 millions les victimes de la faim dans le monde. La hausse de 87% du prix des céréales a provoqué des émeutes de la faim dans de nombreux pays africains où la disparition de l'agriculture vivrière rend la population dépendante de l'importation de denrées alimentaires.

Mais les malheurs des pays pauvres ont été relégués au second rang de l'opinion internationale focalisée sur la